

La microfinance dans les Outre-mer

Déclaration du groupe de l'UNSA

C'est avec satisfaction que l'UNSA a pris connaissance des documents concernant la problématique de *La microfinance dans les Outre-mer*.

En effet, le travail accompli reflète bien la situation existante dans les Outre-mer. Quant aux propositions, dans des régions où la situation sociale est plus que tendue, elles nous semblent aller dans le bon sens en permettant la mise en œuvre d'outils concourant au développement de l'activité et donc de l'emploi. Nous tenons par conséquent à en féliciter tant la rapporteure que la délégation à l'Outre-mer.

L'UNSA apprécie donc les éléments d'informations et les propositions qui s'y trouvent. Elle partage largement ce qui est dit en matière de connaissance statistique et d'évaluation. Ces déficits ne sont malheureusement pas connus dans ce seul domaine. Toujours est-il que la méconnaissance des réalités économiques, sociales et sociétales des Outre-mer les handicape lourdement dans la mise en œuvre des politiques publiques. Nous insistons fortement pour que des solutions soient mises en place rapidement par les pouvoirs publics afin de remédier à cette situation pénalisante tant pour les politiques nationales qu'euro-péennes.

L'UNSA partage l'ensemble des éléments concernant les pratiques bancaires et les propositions qui sont faites. Elle rappelle cependant que les encours bancaires dans les Outre-mer sont souvent importants et que, au-delà de la mobilisation par le biais de la Finance solidaire ou du financement solidaire, il pourrait y avoir une réflexion sur une possibilité de « défiscalisation » pour les particuliers résidents concernant le micro-financement.

L'UNSA adhère également aux propositions concernant l'inscription dans la dynamique européenne. Elle regrette cependant que le projet de plateforme de la société civile des Régions Ultra Périphériques (RUP) ne soit pas pour l'instant mis en œuvre, car elle partage la volonté d'une plus grande implication des citoyens ultramarins en matière de politique européenne.

Le développement de la coopération régionale est un atout et une voie d'avenir pour les Outre-mer. Les propositions faites prennent en considération tant les situations géographiques des territoires que la réalité de leurs entreprises et doivent permettre une meilleure insertion économique tant des Régions ultra périphériques (RUP) que des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) français dans leur environnement.

Concernant la micro-assurance, et compte tenu de l'éloignement des Outre-mer de l'hexagone, l'UNSA plaide pour une présence réelle des assureurs afin de répondre aux attentes des contractants.

Enfin, l'UNSA note avec satisfaction les préconisations faites tant en matière d'informations, de formations et de suivis que d'allongement des délais qui correspondent à de vrais attentes.

L'UNSA a voté l'avis.